

PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

Direction départementale des
territoires de la Côte-d'Or

Dijon, le 18 novembre 2014

Service de l'eau et des risques

Bureau prévention des risques
naturels et hydrauliques

INVITATION

**Réunion publique d'information et de concertation avec les habitants
le 2 décembre 2014 à 18 h 00
à VAROIS-ET-CHAIGNOT
Elaboration des plans de prévention des risques naturels d'inondation**

Des plans de prévention des risques naturels d'inondations (PPRNi) ont été prescrits par arrêtés préfectoraux du 27 septembre 2010, sur le territoire des communes de Varois-et-Chaignot, Arc-sur-Tille, Couternon et Saint-Julien.

Le plan de prévention des risques est un document d'urbanisme qui régit l'utilisation des sols à l'échelle communale, en fonction des risques auxquels ils sont soumis. Il tient compte des risques naturels dans l'aménagement, la construction et la gestion des territoires.

En vue de l'approbation de ces PPRNi, une présentation de ceux-ci, est organisée par les services de la direction départementale des territoires, avec le concours des mairies de Varois-et-Chaignot, Arc-sur-Tille, Couternon et Saint-Julien.

**Mardi 2 décembre 2014 à 18 h 00
à Varois-et-Chaignot - salle Pierre Aubert (rue Victor Hugo)**

Le but de cette réunion est d'informer les habitants ainsi que les propriétaires non résidents sur les communes sur le phénomène d'inondations présent sur les communes de Varois-et-Chaignot, Arc-sur-Tille, Couternon et Saint-Julien, sur les phases d'élaboration des P.P.R.N.i.

CONTACTS PRESSE

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

Cabinet-communication

Murielle DUMONT – Tél : 03 80 29 43 66

murielle.dumont@cote-dor.gouv.fr

service de l'Eau et des Risques

Carole Devallez - Tél : 03 80 29 43 54

carole.devallez@cote-dor.gouv.fr